

ADDENDA AU MEMOIRE ORIGINAL



Mercredi, 11 juin 2014

1650 AMEC Place
801 6e Avenue Sud-ouest
Calgary, Alberta T2P 3W2
Tel: [403] 777-1185
Fax: [403] 777-1578
Courriel: info@questerre.com

Addenda au mémoire de Questerre Energy corporation au sujet du développement du gaz naturel de schiste dans la vallée du Saint-Laurent.

Explications sur la pertinence de l'addenda

Nous présentons aujourd'hui un addenda afin d'éclaircir notre propos et de nous assurer de la compréhension de notre mémoire tant auprès des commissaires que devant la population du Québec en entier.

Nous vous invitons à lire également le mémoire original afin d'avoir un portrait global de notre présentation. Nous vous demandons de bien vouloir tenir compte des éléments de conclusion présentés dans cet ajout. Notre objectif est, encore une fois, de clarifier notre expression afin que vous connaissiez précisément la position de notre industrie.

Bref historique

Nous remercions tout d'abord le rapport du BAPE de 2011 qui a permis de clarifier la question des certificats d'autorisation, de mettre en place un processus de consultation des citoyens et des municipalités. Nous saluons aussi l'évaluation environnementale stratégique qui en a découlé quia établi, contrairement à ce qu'une certaine couverture médiatique a prétendu, que la production de gaz de schiste par fracturation peut se faire sécuritairement au Québec.

Nous avons déploré l'orientation politique de l'ancien gouvernement de vouloir imposer un moratoire mais nous considérons maintenant que le débat public, et les réalités de l'industrie, sont ailleurs. En 2014, nous pouvons toujours traiter de ces questions et l'industrie accepte de le faire d'emblée, d'où notre volonté de participer à ce second BAPE. Il est toutefois important que vous compreniez que nous travaillons avec une industrie québécoise prête à fonctionner, qui veut créer des emplois et de la richesse, ici, au Québec. Bien entendu, nous sommes une entreprise albertaine dont une grande partie des actionnaires est en Norvège mais nous avons démontré à maintes reprises notre attachement au Québec par le respect de sa culture et de son développement économique unique.

Après deux BAPE, une évaluation stratégique environnementale et 78 études sur la question, nous estimons qu'il est désormais temps d'aller de l'avant et de faire une démonstration pratique (projet-pilote) de ce qu'est l'exploitation des gaz de schiste au

Québec. Plusieurs projets se développent à partir de ce qui se fait ailleurs. Nous voulons profiter de cette expérience pour faire un projet-pilote de démonstration complet au Québec.

Dans un récent sondage publié par deux professeurs liés à l'Université de Montréal, les chercheurs évoquent la notion de risque perçu pour expliquer l'opposition de certains Québécois à l'exploitation des gaz de schiste. Ce sondage indique bien l'état des choses au Québec. Le professeur Éric Montpetit, dans un entretien au sujet du sondage, mentionne : « Avant d'évoquer les risques, il faut connaître ces caractéristiques (géologique – ajout de noter part). Au Québec, il y a eu très peu d'exploration, ce qui ne nous permet pas de savoir quels sont les risques réels de l'extraction des gaz de schiste sur notre territoire ». Ce commentaire démontre bien que l'industrie a besoin de faire ses preuves sur le terrain et cette possibilité est le meilleur gage de confiance que nous pouvons donner à la population.

Il est donc important que l'industrie ait la chance de dissiper ces perceptions erronées en prouvant que nous pouvons travailler efficacement de manière pratique et sécuritaire pour le bénéfice de tous les Québécois. Nous voulons le faire en toute transparence et en collaborant avec les autorités réglementaires afin d'être solidement encadrés sur le plan du respect de l'environnement et des lois auxquelles nous sommes assujettis.

Dans sa présentation du *Plan d'action gouvernemental sur les hydrocarbures* du 30 mai dernier, le Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec a mentionné que la province a besoin d'une nouvelle étude environnementale stratégique sur les hydrocarbures. Nous croyons que c'est une excellente occasion d'y inclure un projet-pilote sur le gaz de schiste afin d'obtenir de la vraie information, issue de vraies réalités sur le terrain.

Dans cette même annonce, le Ministre a donné son aval au forage à Anticosti pour du pétrole. Nous croyons que nous devons aussi regarder du côté du gaz et que le projet-pilote est le modèle à suivre.

Nous sommes prêts à fournir toutes les garanties nécessaires en regard d'une telle initiative. Nous avons confiance en nos capacités et nous savons que nous pouvons jumeler notre expérience avec le savoir-faire québécois afin d'améliorer la confiance des gens d'ici face à l'exploration et la production de gaz. Nous n'attendons qu'une opportunité concrète de le démontrer.

Le savoir-faire de l'industrie québécoise comme atout

L'industrie pétrolière et gazière du Québec est une industrie solide et responsable. En tant qu'entrepreneur et investisseur d'expérience, nous pouvons témoigner de la qualité de cette industrie, de sa compétence et de son haut niveau de responsabilité à l'égard de l'environnement et des communautés dans lesquelles elle travaille.

L'industrie au Québec, ce sont des travailleurs aux quatre coins de la province qui contribuent de manière responsable à l'essor de leur économie. Donnez-leur la chance, et ils prouveront hors de tout doute, une fois de plus, leur qualité et leur engagement envers leur communauté. Partout où notre industrie a œuvré, dans le gaz ou le pétrole, les retombées ont été positives et l'acceptabilité sociale des projets a été renforcée. Les projets du Québec et les travailleurs du Québec sont les meilleurs ambassadeurs de notre industrie.

Les techniques de fracturation étaient déjà suffisamment performantes en 2010. Avec les avancées technologiques des quatre dernières années, imaginez le niveau de compétence que nous avons acquis aujourd'hui. Seulement dans les 10 derniers mois, ont été développés de nouveaux produits utilisés pour le forage des puits qui rendent cette partie du travail encore plus propre. Dans le domaine des produits de fracturation comme tels, on parle d'une véritable révolution et de l'usage de plus en plus répandu de produits verts.

Nous sommes conscients que la nature de certains produits a pu nourrir l'opposition à l'exploitation du gaz de schiste au Québec. Ces produits étaient sécuritaires en 2010. Toutefois, l'industrie a continué d'innover afin de rendre ces intrants encore plus verts. Nous tenons compte des questionnements de la population et nous prenons des mesures concrètes pour y répondre au meilleur de nos capacités. Restant aux faits des avancées partout dans le monde, nous avons atteint un niveau de maturité qui justifie que nous puissions aller de l'avant avec des travaux en bonne et due forme.

L'industrie du gaz de schiste et de la fracturation au Québec est une industrie naissante, elle n'est pas teintée par de mauvaises pratiques qui seraient héritées de temps anciens. Notre volonté, chez Questerre, est d'appliquer, ici, les meilleurs pratiques techniques au monde et d'en assurer un suivi rigoureux avec l'aide des autorités environnementales du gouvernement du Québec.

Tout comme le gouvernement et l'ensemble des citoyens, il est dans notre plus grand intérêt de faire les choses de la bonne manière dès le départ et que tout fonctionne bien. Notre entreprise a énormément à perdre d'hypothétiques problèmes lors de la production, et c'est pourquoi elle est prête à offrir toutes les garanties nécessaires au bon déroulement des opérations. Nous sommes prêts à faire notre part pour rehausser la confiance des citoyens à l'égard de notre industrie mais nous ne pouvons pas y

parvenir seul. Nous avons besoin que les autorités gouvernementales fassent aussi leur bout de chemin.

Questerre table sur trois grandes priorités qui guideront ses actions dans le dossier du gaz de schiste au Québec et dans le cadre d'un projet-pilote.

- A- Assurer le suivi régulier des opérations, en collaboration avec les Ministère de l'Énergie des ressources naturelles et celui de l'Environnement et du développement durable. Notre industrie est aussi pleinement ouverte à l'implication de chercheurs neutres et indépendants dans le processus de surveillance.
- B- Être totalement transparente en matière environnementale. Appliquer la pratique existante qui indique que chaque étape peut être suivie par tous sur le Web.
- C- Ne pouvant garantir un risque zéro, s'assurer que les contribuables n'auront pas le fardeau de payer pour un hypothétique accident. Être un excellent citoyen corporatif et assumer nos responsabilités sur le plan social et communautaire.

Évoluer dans un contexte économique en mutation

Questerre veut appliquer les meilleures pratiques aux opérations québécoises et, pour ce faire, elle effectue son propre développement tout en s'inspirant de ce qui se fait de bien ailleurs, tant en Amérique du Nord qu'outre-mer. Grâce à nos autres projets, notre entreprise est bien au fait des avancées technologiques et de leurs applications. Pourquoi? Parce que nous appliquons ces technologies à tous les jours dans le cadre de nos opérations.

La question de la production de gaz de schiste se pose maintenant dans l'ensemble de l'Amérique du nord. De nombreuses provinces canadiennes et plusieurs états américains considèrent cette ressource afin de développer leur économie, de s'assurer de leur indépendance énergétique et de créer de la richesse pour leurs citoyens. À une époque de restriction budgétaire et de manque de revenu, les entités gouvernementales locales et régionales voient aussi d'un bon œil l'apport potentiel de revenus, entre autres par des redevances sur les hydrocarbures. Nous partageons les espoirs de ceux qui voient d'un bon œil le développement de la filière énergétique du gaz de schiste.

En Europe, bien que la production de gaz de schiste ne soit pas aussi avancée qu'en Amérique, de nombreux pays, dont l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni explorent le potentiel de cette filière. Même la Suède, à laquelle on se

compare souvent, emboîte le bas et explore la nature réelle de ses ressources de gaz de schiste.

Ce que nous voulons vous démontrer, c'est que le Québec n'est pas le seul à parler des gaz de schiste. Le Québec n'évolue pas en vase clos. Près de nous, des spécialistes universitaires de Nouvelle-Écosse réfléchissent à la question et arrivent à des conclusions plus qu'encourageantes. L'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan passent déjà à l'action. Aux États-Unis, la fracturation hydraulique a désormais commencé à redéfinir la carte énergétique du pays. La Pennsylvanie, le Michigan, l'Oklahoma, l'Alabama, l'Arkansas, le Colorado, et la Louisiane sont en phases avancées de production. L'État de New-York a une avance considérable sur le Québec en matière d'exploration et de recherche. Partout, les recommandations vont dans le sens d'encadrer l'industrie et de lui permettre d'aller de l'avant. Nous devons le faire aussi au Québec, à notre manière et avec les meilleures pratiques possibles. C'est à cela que Questerre désire contribuer.

La Californie, qui a un partenariat avec le Québec dans la lutte aux gaz à effet de serre, s'ouvre rapidement au développement gazier non-conventionnel afin de nourrir son industrie, d'assainir son bilan en matière de transport et pour regarnir les coffres du trésor public. Ce faisant, elle a développé une industrie dont certaines activités se font dans des milieux densément habités et elle a su gérer l'intérêt de toutes les parties impliquées.

Nous n'avons aucun doute de pouvoir harmoniser ce développement économique dans un environnement rural. Depuis plus de 100 ans, des cohabitations de ce type existent partout en Amérique du nord et dans le monde et chacun, y compris les gouvernements locaux et territoriaux, y trouvent leur compte.

Le gaz de schiste est profitable et sécuritaire pour les voisins du Québec et pour ses partenaires économiques. Il n'y a aucune raison valable pour que nous ne puissions faire la démonstration concrète qu'il peut aussi l'être pour les Québécois et les Québécoises. Aucune raison ne peut justifier de ne pas aller de l'avant avec un projet-pilote qui permettrait à l'industrie de démontrer son savoir-faire et sa capacité à travailler tant avec les communautés locales qu'avec les autorités réglementaires.

L'intérêt de bien faire les choses

L'industrie gazière n'est pas une industrie sauvage et opportuniste. Nous sommes impliqués dans la filière gazière pour le long terme car nous croyons fermement qu'il s'agit d'une opportunité formidable pour le Québec.

Nos pratiques industrielles, déjà excellentes, sont en constante progression. L'exploration et la production de gaz et de pétrole sont parmi les activités humaines et industrielles qui doivent s'astreindre au plus de réglementations à travers le monde. En tant qu'entreprise, nous trouvons que c'est très bien ainsi. Nous acceptons la réglementation et de nous y soumettre. Plus encore, nous avons dans notre intérêt de contribuer au travail d'éducation de la population en ce qui a trait à nos activités.

Notre respect du processus mis en place par le gouvernement en 2010-2011 démontre bien notre volonté de participer pleinement en suivant les règles établies. Maintenant que le processus a montré que la fracturation sécuritaire est tout à fait possible, il est temps d'aller de l'avant.

Dans ce sens, nous saluons la contribution des intervenants gouvernementaux et sommes parfaitement à l'aise de devoir afficher la transparence la plus totale, y compris celle d'accueillir une évaluation neutre et indépendante de nos pratiques.

Certains cas d'erreurs et de problèmes ont souvent été montés en épingle afin de jeter le blâme sur notre industrie. Nous avons nos responsabilités et sommes prêts, en tout temps et en tout lieu, à les assumer pleinement. Certains processus, appliqués dans les mines du nord de la province, ne se transposent pas dans le sud de la même manière, et notre industrie a autrefois été défavorisée par un cadre réglementaire mal adapté aux opérations dans les Basses-terres du Saint-Laurent.

La population et la commission doivent comprendre que nous avons énormément à perdre en cas de problème. Quand on dit que les puits fuient et que du méthane s'échappe, c'est une mauvaise opération pour nous car ceci nuit à notre production et à notre rendement. Vendant du gaz, nous n'avons aucun intérêt à favoriser les fuites ou à les négliger. D'ailleurs, l'ensemble des opérations dans le schiste se fait en circuit fermé, ce qui réduit énormément le potentiel de problèmes.

Bien entendu, un scénario de fuite-zéro est sans doute impensable. Aucune opération de production d'énergie (hydro-électricité, gaz, pétrole, éolien) n'est parfaite. Comme un couturier qui taille une robe, et qui jette ses retailles de tissu, nos opérations entraînent des pertes. Face à d'autres activités, nos pertes sont toutefois minimales, adéquatement gérées et sans conséquences nocives pour l'environnement.

Les réseaux d'aqueducs du Québec montrent environ 40% de pertes, la distribution de gaz conventionnel montre une perte de 2%. Nos opérations évaluent entre 1% et 3% les pertes potentielles pour nos opérations. En plus, nous avons les mécanismes pour récupérer une grande majorité de ces pertes. Nos processus sont efficaces, sûrs et sans danger.

En 2012, le réseau d'aqueduc de Montréal montrait 24,7 bris par 100km de tuyaux. Notre industrie est incroyablement plus performante que cela. Questerre est nettement plus performante que cela dans ses opérations. En plus d'avoir des tuyaux sûrs, nous gérons aussi les ressources en eau de manière beaucoup plus responsable.

Partenaire des collectivités locales

Dans le domaine du gaz, nous travaillons sur le terrain avec de vraies personnes et de vraies entreprises. La mise sur pied d'un éventuel projet-pilote ne fera pas exception. Déjà, certaines localités ont montré un grand intérêt pour être partenaire avec l'industrie. En fait, partout où l'industrie a travaillé au Québec, les autorités locales lui ont fait confiance et ils veulent que nous avançons tous ensemble.

Nous nous permettons de donner l'exemple de la MRC de Bécancour qui a aussi présenté un mémoire devant vous. Cette MRC est engagée dans le débat du gaz de schiste mais elle est aussi prête concrètement à aller de l'avant avec un projet-pilote, dans la mesure où le gouvernement peut garantir la sécurité des opérations. Cette garantie, Questerre veut y contribuer.

Cet exemple est utilisé pour démontrer que l'acceptabilité sociale, politique et environnementale est non seulement souhaitable, mais qu'elle est la manière dont Questerre entend procéder au Québec. Nous sommes venus en 2010 et nous avons appris. Nous avons retenu la leçon et nous sommes de retour afin de construire un formidable levier de développement économique pour le Québec.

Nous démontrons que nous ne sommes prêts à travailler sur le terrain, de manière responsable, en partenariat avec les autorités publiques, dont le gouvernement du Québec.

Merci d'avoir pris connaissance de ces éléments supplémentaires et de considérer la conclusion qui suit comme étant celle qui couvre tant le mémoire original que cet addenda.

Conclusions

En conclusion, nous demandons :

- 1- Que le gouvernement du Québec (via le Ministère de l'environnement) mette en place un programme d'information sur une base neutre et indépendante en ce qui a trait à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste au Québec.
- 2- Que les autorités compétentes informent la population adéquatement sur les réalités géologiques du Québec.
- 3- Que les autorités compétentes indiquent précisément à l'industrie, et aux autres acteurs impliqués, quelles sont les mesures à prendre pour assurer le respect de l'environnement dans un esprit de développement durable.
- 4- Que les autorités compétentes assurent un suivi serré des opérations et que des observateurs neutres et indépendants soient sur le terrain afin d'assurer le suivi en matière de protection de l'environnement.
- 5- Que le focus du développement des gaz de schiste au Québec se porte sur la mise en place d'un projet-pilote de démonstration plutôt que sur des débats théoriques que nous avons déjà amplement réalisés par un BAPE en 2011, une évaluation environnementale stratégique de 2011-2014 et un second BAPE en 2014.
- 6- Que l'innovation récente et les nouvelles technologies de l'industrie soient prises en compte, car elles rendent les opérations concernant le gaz de schiste encore plus sécuritaires qu'elles ne l'étaient déjà.
- 7- De tenir compte que plusieurs municipalités dans les Basses-terre du Saint-Laurent sont prêtes à accueillir un projet-pilote et que l'acceptabilité sociale y est déjà acquise.